

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Droit

- Université du Havre

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit

Établissement déposant : Université du Havre

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence en *Droit* de l'Université du Havre est une formation qui existe depuis 2008 et qui est dispensée à la Faculté des affaires internationales. Elle accueille sur les trois années plus de 600 étudiants.

Outre la formation des étudiants aux compétences juridiques classiques et de base requises par de nombreuses professions, la licence en *Droit* présente la particularité d'offrir la possibilité d'un parcours bilingue en *Droit anglo-américain* de la première à la troisième année. Elle ouvre essentiellement à la poursuite d'études en master.

Synthèse de l'évaluation

L'Université du Havre propose une licence en *Droit* de construction originale, portée par la Faculté des affaires internationales. Cette licence propose un parcours classique (à l'instar d'autres licences en droit géographiquement proches proposées par les universités de Caen et Rouen, ou ailleurs en France) et un parcours sélectif bilingue de droit anglo-américain que les étudiants sélectionnés peuvent suivre de la première à la troisième année. Elle est construite de manière très cohérente.

Outre les enseignements de droit privé et de droit public, l'ensemble des matières fondamentales se retrouvent dans le programme de formation, les possibilités de stages demeurant néanmoins limitées. L'équipe pédagogique est composée de manière classique d'enseignants-chercheurs et d'intervenants extérieurs (notaires et avocats français et américains) ; mais le dossier s'avère quelque peu lacunaire concernant son fonctionnement. Les effectifs de cette licence semblent stables depuis sa création en 2008 : environ 350 étudiants en moyenne en L1 (première année), 160 en L2 et une centaine d'inscrits en L3. Ces effectifs sont en hausse depuis trois ans, avec notamment une progression de 15 % en L1 (phénomène qui peut être pareillement observé dans les autres Facultés de droit). Il est néanmoins regrettable que les effectifs spécifiques du parcours bilingue *Droit anglo-américain* n'apparaissent pas dans le dossier d'autoévaluation.

Si la licence en *Droit* du Havre présente sous certains aspects, les caractéristiques classiques attendues de ce type de formation, elle offre également une originalité certaine de par son ouverture sur l'international (même si les échanges à ce niveau restent limités). L'existence du parcours bilingue *Droit anglo-américain* représente en effet une plus-value notable de la formation : par l'existence d'enseignements en anglais et d'autres consacrés à l'ouverture et l'introduction aux systèmes juridiques anglais et américains, les étudiants acquièrent une véritable qualification approfondie à cet égard. S'agissant des deux parcours, la dimension internationale de la licence en *Droit* du Havre est par ailleurs renforcée par le nombre de langues étrangères proposées (10), par le nombre d'heures de cours hebdomadaires en langue (4) et par la délivrance de diplôme universitaire dans la langue considérée : l'objectif est également d'encourager et de suggérer des mobilités internationales postérieures.

L'autre point largement positif de la formation réside dans l'accompagnement, l'encadrement et les dispositifs d'aide à la réussite des étudiants. Chaque étudiant de première année est suivi par un enseignant référent et un autre étudiant d'une année supérieure. L'enseignant référent reçoit au moins deux fois par an l'étudiant, avec notamment un bilan personnalisé au premier semestre. C'est très probablement en raison de l'existence de ces dispositifs que le taux d'abandon a diminué en première année (il est passé de 23 % en 2011 à 16,3 % en 2014) et que le nombre d'inscrits en L3 a également augmenté.

Pour autant, le dossier présenté aurait pu être davantage développé sur plusieurs points (axes des recherches menés par les laboratoires et les enseignants chercheurs, pilotage de la formation, effectifs dans le parcours bilingue, mutualisation des cours notamment).

Points forts :

- Licence avec double parcours, classique et bilingue (en droit anglo-américain) bien construite et organisée.
- Excellente ouverture à l'international notamment au regard des enseignements en langue étrangère et d'introduction aux autres cultures.
- Grande diversité des langues étrangères proposées tout au long de la formation.
- Accompagnement et encadrement réel des étudiants.

Points faibles :

- Possibilités limitées de stage.
- Echanges à l'international restant limités dans les faits.
- Dossier trop succinct ne permettant pas de disposer d'informations précises et complètes.

Recommandations :

Dans une Faculté qui ambitionne de renforcer la proximité, la licence en *Droit* remplit les exigences attendues d'une formation de ce type. Avec le parcours bilingue, elle présente en plus une véritable originalité. Les pistes d'amélioration pourraient toutefois concerner la valorisation et l'encouragement à des projets tuteurés et/ou des stages, notamment en L3. Un ou plusieurs partenariats à l'international pourraient être envisagés, notamment avec la Grande-Bretagne, voire les Etats-Unis si le coût financier le permet. Enfin, il conviendrait d'optimiser le suivi des diplômés, en utilisant davantage les ressources du dispositif OISEAU.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	Il s'agit d'une licence en droit classique, mais qui présente l'originalité d'un parcours bilingue en droit anglo-américain ouvert de la première à la troisième année. La formation propose les enseignements traditionnels et incontournables en droit privé et en droit public et l'ensemble des matières fondamentales.
Environnement de la formation	La licence en <i>Droit</i> du Havre s'inscrit dans un environnement commun à de nombreuses licences de la région. Si la formation est proposée à la Faculté des affaires internationales du Havre depuis 2008, d'autres licences de droit existent dans les universités de Caen et de Rouen. Cependant, la spécificité de celle du Havre demeure l'accent mis sur l'ouverture à l'international avec notamment la maîtrise de langues étrangères afin que les étudiants acquièrent une qualification approfondie dans ce domaine. Cette licence débouche majoritairement sur un master de droit offrant quatre spécialités. La formation est appuyée en interne par l'Association des Etudiants en Droit et en externe, essentiellement par les principaux acteurs économiques locaux (Barreau, Chambre des huissiers, Chambre des notaires, police, gendarmerie, Medef, Tribunal de Grande Instance, administration fiscale, Chambre de commerce, Grand Port maritime du Havre, éditions Lexis Nexis, Dalloz).
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique est composée de façon classique, essentiellement d'enseignants-chercheurs et de quelques professionnels (notaires, avocats français et américains aux Barreaux du Havre, de Paris et New-York). Concernant le pilotage, il est simplement précisé que l'équipe pédagogique se réunit en conseil de département et que des réunions à effectifs plus restreints ont lieu régulièrement, ce qui aurait mérité quelques explications.

Effectifs et résultats	De façon correcte et satisfaisante, les effectifs sont stables depuis la création du diplôme en 2008 : en moyenne, environ 350 en L1, 160 en L2 et une centaine en L3. Ces effectifs ont augmenté sur les trois dernières années. Les effectifs progressent sensiblement en L1 pour revenir aux chiffres de l'année 2010-2011 (369 en 2010-2011, 327 en 2011-2012, 316 en 2012-2013 et 365 en 2013-2014) et, ce qui est plus remarquable, les abandons diminuent (en L1 ce taux est passé de 23 % en 2011 à 16,4 % en 2014). Une augmentation des effectifs est également observée en L3 (de 72 à 100 étudiants entre 2011 et 2014) due notamment à l'augmentation du taux de réussite en L2 (de 27 %). On regrette toutefois que le dossier ne mentionne pas le nombre d'étudiants inscrits dans le parcours bilingue <i>Droit anglo-américain</i>. En outre, concernant l'insertion professionnelle, le dossier est fort lacunaire, se contentant de souligner que les étudiants poursuivent essentiellement en master.
-------------------------------	---

Place de la recherche	La place de la recherche est satisfaisante, même si ce n'est pas l'objectif premier de la formation, ce qui se conçoit pour un niveau licence. Les enseignants-chercheurs intervenants appartiennent au laboratoire de recherche Lexfeim (Laboratoire d'études en droits Fondamentaux, des Echanges Internationaux et de la Mer). Il aurait été toutefois intéressant de disposer d'informations sur ce laboratoire. Le lien entre les matières enseignées et les recherches menées est envisagé. Il convient par ailleurs de noter que les étudiants peuvent être libérés des enseignements pour assister à des colloques ou journées d'études.
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation reste limitée et on ne dispose que de peu d'éléments sur ce point dans le dossier. La fiche RNCP est jointe au dossier et complète. Un Forum des métiers du droit avec des participants des professions juridiques (Barreau, huissiers, notaires, police nationale gendarmerie, Medef, Juridictions, notamment) est organisé.
Place des projets et stages	La place des projets tutorés et des stages est limitée. Aucun stage n'est obligatoire tout au long du cursus. Des stages de découverte des professions (d'une durée de 15 jours) sont toutefois possibles.
Place de l'international	La place de l'international est l'un des atouts essentiels de cette formation. L'originalité majeure et revendiquée est la maîtrise d'une langue vivante par les étudiants. A ce titre, 4 heures de langue sont proposées par semaine et 10 langues étrangères sont possibles au choix des étudiants ; cela donne lieu à la délivrance d'un diplôme universitaire (DU) de langue spécifique. L'objectif est que les étudiants partent à l'étranger en master ou par la suite. Le parcours bilingue de la licence comporte également des enseignements axés sur la culture anglo-saxonne (civilisation anglaise ou institutions politiques anglaises, civilisation ou institutions politiques américaines, contract law ou droit anglais des sociétés) et des cours de droit anglo-américain sont dispensés en langue anglaise.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'encadrement des étudiants est très satisfaisant et original. Un parrainage d'un étudiant de première année par un étudiant d'une année supérieure a été instauré. De plus, chaque étudiant de première année bénéficie d'un enseignant référent qui le reçoit pour un bilan personnalisé au premier semestre ; au total, deux entretiens individuels avec l'enseignant référent ont lieu avec chaque étudiant par an. Un tutorat par les étudiants de 4^{ème} et 5^{ème} année auprès des étudiants en difficulté qui peuvent travailler en groupe de travail, est également prévu. En outre, des séances de corrections des sujets de la première session sont proposées pour mieux préparer les étudiants à la seconde session ; néanmoins la participation de ces derniers reste limitée. Les étudiants du parcours bilingue <i>Droit anglo-américain</i> sont sélectionnés (dossier puis entretien en anglais). Ils peuvent rejoindre le parcours

	classique ; mais l'inverse n'est pas possible.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignement sont classiques. Le parcours classique et le parcours bilingue mutualisent les cours à hauteur de 70 %. Les cours sont délivrés en présentiel. Le Certificat Informatique et Internet (C2i) niveau 1 est proposé. Par ailleurs, une plate-forme numérique pour la mise à disposition de cours en ligne et autres documents (corrigés d'examens) a été mise en place, mais son usage n'est pas détaillé. Il n'y a pas d'adhésion à l'université juridique numérique francophone. Il est prévu l'accueil d'étudiants de formation initiale et continue ; mais, aucune précision n'est apportée à l'exception de modalités spécifiques pour les étudiants salariés et sportifs de haut niveau.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants est également classique. Le contrôle est continu et terminal. Les jurys d'examen se réunissent à l'issue de chaque session.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le supplément au diplôme est délivré aux étudiants.
Suivi des diplômés	Le suivi des étudiants apparaît minimal et très imprécis et d'importantes marges de progression existent à cet égard. Un outil existe cependant : le service OISEAU (Orientation Insertion Stage Etudier Apprendre à l'Université), mais ses modalités ne sont nullement précisées dans le dossier.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	S'agissant du conseil de perfectionnement, peu de précisions sont apportées quant à son impact exact sur l'évolution de la formation. L'équipe pédagogique se réunit en un conseil de département qui est élargi aux étudiants pour un conseil dit de perfectionnement qui regroupe aussi les professionnels intervenants. Il se réunit en moyenne deux fois par an. L'autoévaluation de la formation est effectuée par les responsables puis son étude se fait en conseil de gestion, puis au sein des organes de l'Université. Une évaluation anonyme des enseignements est par ailleurs organisée, au moyen d'une fiche remplie par l'étudiant.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.